

**Consultation publique
Requalification du 4500, rue Hochelaga**

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES PERSONNES REPRÉSENTANT
L'ARRONDISSEMENT DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Date : 20 mai 2022
Heure : 10 h 30 – 11 h 30
Lieu : Réunion en mode virtuel

Étaient présents

De l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve :
François Mihos, conseiller en aménagement
Réjean Boisvert, chef de division - urbanisme

De l'Office de consultation publique de Montréal :
Jean-François Thuot, président de la commission
Bruno Bergeron, commissaire
Simon Cloutier-Cyr, analyste
Élise Naud, coordonnatrice des analystes

1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre

Le président, Jean-François Thuot, souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. Un ordre du jour est présenté à l'écran.

Le président rappelle la mission de l'OCPM ainsi que le code de déontologie qui encadre le travail des commissaires. Il explique que ces derniers doivent agir de manière indépendante, être au service du public et respecter le devoir de réserve. Il rappelle que toutes les communications passent par l'entremise de l'analyste affecté à la commission et que la rencontre fera l'objet d'un compte-rendu par souci de transparence.

2. La préparation de la consultation publique

Les séances publiques

La séance d'information se tiendra le 2 juin 2022 à 19 h au CCSE Maisonneuve. Cette première soirée consistera en une présentation du projet par le promoteur suivi d'une présentation du contexte réglementaire par l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Cette séance d'information sera webdiffusée. La séance de questions et réponses se tiendra le 16 juin 2022 à 19 h également au CCSE Maisonneuve. L'objectif de cette séance est de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et empreint de courtoisie. Les personnes qui désirent poser des questions pourront le faire par téléphone via une tribune téléphonique ou en personne. Cette séance sera également webdiffusée. Les archives vidéo de ces deux soirées seront disponibles pour visionnement en différé.

Le président de la commission invite les représentants de la Ville à se préparer sur divers sujets qui sont susceptibles d'être abordés en consultation publique dont notamment :

- Les modifications du Plan d'urbanisme
- Le logement social et communautaire
- L'utilisation de règlements discrétionnaires sur des éléments du projet

Les séances d'audition des opinions

Les séances d'audition des opinions débiteront en mode virtuel le 23 août 2022 à 19 h et se poursuivront la semaine suivante en présentiel au CCSE Maisonneuve. Au moment des séances d'audition des opinions, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire à la commission qui pourra par la suite poser quelques questions afin de s'assurer de bien comprendre les éléments du mémoire.

3. Le dossier de documentation

Les documents fournis sont déposés sur le site Internet de l'OCPM (ocpm.qc.ca).